

**AVIS DES SOCIETES \***

**ASSURANCES SALIM**

**Siège Social** : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord – Tunis- 1003

Le Conseil d'Administration de la Société ASSURANCES SALIM a décidé dans sa réunion du 21/04/2010 de proposer à l'assemblée Générale Ordinaire :

- La distribution d'un dividende de 0,700 DT par action soit 14% du nominal.
- La régulation du cours boursier de la valeur SALIM conformément à l'engagement de la société à l'occasion de l'offre à prix ferme.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.